

PRIX MARTIN ENNALS

Attribution du prix le plus prestigieux du mouvement de défense des droits fondamentaux à une représentante tchétchène du mouvement de défense des droits humains

Index AI : ORG 10/011/2003

ÉFAI

Embargo : vendredi 5 décembre 2003 (00h01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation Martin Ennals a annoncé ce vendredi 5 décembre 2003 que le Prix Martin Ennals, attribué aux défenseurs des droits humains, serait remis à Lida Yusupova pour l'année 2004.

Lida Yusupova est depuis trois ans coordinatrice du bureau de Grozny pour l'organisation de défense des droits humains *Mémorial*, dont le siège est à Moscou. Le bureau de Grozny est une petite structure constituée de six personnes seulement et l'une des rares organisations de défense des droits humains encore active en Tchétchénie ; c'est grâce à elle que parviennent au monde des informations cruciales sur les atteintes aux droits humains perpétrées dans cette république de Russie.

Lida rassemble les témoignages des victimes qui osent se rendre dans leur bureau de Grozny mais elle va aussi sur le terrain, là où ont eu lieu massacres et disparitions. Elle accompagne les victimes qui portent plainte contre l'armée russe et les services de sécurité et fournit également une assistance juridique dans la limite du système judiciaire encore en place dans cette partie de la Russie.

Le président du jury du Prix Martin Ennals, Hans Thoolken, a décrit Lida comme l'une des femmes les plus courageuses en Europe aujourd'hui. Il a déclaré « *que le consensus était total, au sein des organisations de défense des droits humains, pour reconnaître que Lida mérite le Prix pour ses efforts inlassables dans une situation de guerre et de danger extrême, présentant des risques accrus pour les femmes.* » De plus, le bureau de Grozny fonctionne dans une situation d'isolement quasi total, l'accès à la Tchétchénie étant sévèrement limité pour les organisations internationales non-gouvernementales et les médias indépendants. L'année dernière, le bureau de Lida a été la cible d'une attaque

directe de l'armée mais le personnel a continué son indispensable travail d'observation.

La cérémonie aura lieu à Genève le 7 avril 2004. Elle sera diffusée en direct par la télévision suisse et retransmise à des millions de foyers par TV5.

Le Prix Martin Ennals, attribué aux défenseurs des droits humains, est le fruit d'une collaboration unique entre dix des principales organisations non-gouvernementales de défense des droits humains. Le jury est composé de membres des organisations suivantes : Amnesty International, Défense des enfants International (DEI), le Bureau droits de l'homme de Diaconia en Allemagne, Human Rights Watch, le Système d'information et de documentation sur les droits humains (HURIDOCS), International Alert, la Commission internationale de juristes (CIJ), la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), le Service international pour les droits de l'homme et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT). Les dix précédents lauréats du prix Martin Ennals étaient: Alirio Uribe Muñoz, Colombie (2003) ; Jacqueline Moudeina, Tchad ; l'Internationale des Brigades de la paix, Colombie ; Immaculée Birhaheka, République démocratique du Congo ; Natasha Kandic, Yougoslavie ; Eyad El Sarraj, Palestine ; Samuel Ruiz Garcia, Mexique ; Clément Nwankwo, Nigéria ; Asma Jahangir, Pakistan ; Harry Wu, Chine (1994).

Martin Ennals (1927-1991) fut l'initiateur du mouvement moderne de défense des droits humains. Il fut le premier secrétaire général d'Amnesty International et a été le moteur de nombreuses autres organisations. Son désir profond était de voir se développer la collaboration et la solidarité entre les ONG : le prix qui porte son nom est la preuve que cela est possible. ●

Pour plus d'informations sur le Prix Martin Ennals, consulter le site :

<http://www.martinennalsaward.org>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>